

CONVENTION

ENTRE

NOM PRÉNOM :

ET LA COMMUNE DE BIDART

Représentée par son Maire en exercice , M. Emmanuel ALZURI, autorisé aux fins de présentes par délibération en date du 9 décembre 2024

VISA

- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 9 décembre 2024
- VU la demande d'aide déposée par M.....
- VU les attestations sur l'honneur du bénéficiaire

IL EST CONVENU :

Partie réservée à l'administration

La somme de

sera versée au bénéficiaire de

pour l'aide à l'achat d'un vélo.

VILLE DE BIDART

Signature du bénéficiaire

Le Maire,

Emmanuel ALZURI